

Journée de la femme : il faut parler des violences conjugales

À l'occasion de la Journée internationale de la femme, Chantepie Initiatives et les élus de Chantepie unie, dynamique et solidaire ont proposé une soirée lecture-débat sur les violences conjugales, jeudi soir. Une soixantaine de personnes se sont déplacées au Kiosque pour écouter et échanger sur le sujet.

L'auteur et metteur en scène Loïc Choneau a écrit un livre, *Je te veux impeccable*, devenu ensuite une pièce, à partir du témoignage de Rachel Jovet. L'un et l'autre étaient présents jeudi soir.

« Je me reconnais comme femme battue »

En ouverture au débat, Isabelle Eréac et Nadine Dertier ont lu des extraits de la pièce. « Tu affirmes qu'une femme battue se fait battre tous les jours, toi tu me bats tous les deux jours. [...] Je n'arrive plus à faire les choses bêtement. Je n'arrive plus à rien. [...] Le fait même de respirer est suffisant pour que je l'énerve. »

Après la lecture, Rachel Jovet elle-même est revenue sur ce qu'elle a vécu, il y a seize ans. « Cela a commencé à mes 17 ans et a duré jusqu'à mes 20 ans. Je pensais vivre une histoire d'amour, avoir trouvé l'homme de ma vie. La première claque est arrivée alors que j'étais déjà enceinte. Puis la violence s'est intensifiée, sa fréquence a augmenté. J'ai perdu ma liberté de penser. Rien que d'être là à côté de lui, je pouvais l'énerver. Je suis partie, je me suis réfugiée chez mes parents. Mais il nous rappelait sans cesse à son bon souvenir. Il y a eu des tentatives de meurtre, par étranglement. Puis un jour, il est venu avec un fusil, il nous a mis en joue. Il a tiré et tué mon père. »



Isabelle Eréac et Nadine Dertier ont lu des extraits de la pièce « Je te veux impeccable ».

Valérie Julien, avocate, et Hubert Lemonnier, chef de service à l'Asfad (écoute et accueil de jour pour les femmes confrontées à des violences au sein du couple) ont ensuite apporté leur regard et leur expérience.

Parler et s'informer

« Les femmes ont peur d'aller déposer plainte. Le quotidien va plus vite que le temps de la justice et nombre de femmes ont peur des représailles, que la plainte déclenche quelque chose de beaucoup plus fort », a expliqué Valérie Julien.

Pour Hubert Lemonnier, « le téléphone permet l'aide à la verbalisation et permet d'orienter les femmes vers des partenaires. Les professionnels sont aujourd'hui mieux formés à travailler ensemble ».

Pour les femmes victimes de violences psychologiques, le parcours peut être plus long encore. « On invite les femmes à garder des traces - SMS, notes... afin qu'elles puis-

sent constituer des preuves. » Il souligne également l'importance pour tous d'être attentif aux signaux, aux comportements : « Dès qu'une femme dit je ne peux pas, je n'ai pas le droit, il ne faut pas banaliser ça. »

Rachel Jovet, quant à elle, se reconstruit d'année en année. L'homme est toujours actuellement en prison, mais il sortira. La peur demeure. Elle se bat, avance. « Plus on en parlera, plus on s'informerera, plus on trouvera des solutions. »

Contact : Asfad association, 146A rue de Lorient, à Rennes au 02 99 54 44 88. Par ailleurs, le 3919 est, depuis le 1^{er} janvier 2014, le numéro national de référence d'écoute téléphonique à destination des femmes victimes de violences. Le texte *Je te veux impeccable* est publié aux éditions L'Harmattan.